

*La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée*

Famille	Module	Date
Effectifs	<b>EFF - 08</b>	26/01/2018
<b>L'assiduité</b>		

Chaque Membre assiste aux réunions statutaires de son Club et participe à ses actions, autres manifestations et activités.

L'assiduité constitue l'un des engagements personnels de tout Rotarien, essentiel pour assurer la pérennité de son intégration et de sa participation à la vie du Club

Chaque Membre doit assister à ou compenser 50 % au moins des réunions statutaires de son Club

Ainsi, la présence aux actions, aux événements rotariens, aux conférences et Assemblée de District, aux visites rendues et les visites rendues sont pris en compte dans l'appréciation de l'assiduité

Il convient de rappeler que le Club se réunit une fois par semaine, au moins une fois par semaine, conformément au Règlement intérieur. Celui-ci peut toutefois prévoir des règles différentes en notant que le Club doit se réunir au moins deux fois par mois.

